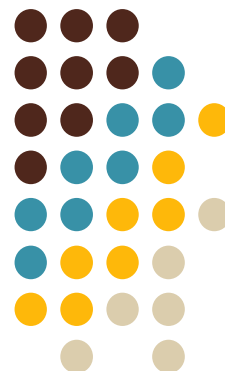


## Associations et mécénat d'entreprise

### Comment optimiser votre recherche de partenaires privés

En ces temps de restrictions des financements publics, la question de la diversification des ressources devient cruciale pour les secteurs associatifs et culturels. Ce qui signifie tisser de nouvelles relations au territoire, convaincre, établir de nouveaux partenariats. Cette démarche implique de démontrer le sens et la nécessité d'un projet. Il s'agit de persuader des entreprises mécènes potentiels de sa valeur. La recherche de ressources privées, qu'elles soient financières, matérielles ou de compétences, est l'occasion de renouveler les projets culturels territoriaux. Une relation nouvelle aux entreprises permet enfin de se constituer un nouveau public, de nouveaux ambassadeurs.



#### A L'ISSUE DE CETTE FORMATION, LES PARTICIPANTS SERONT EN MESURE DE

- Démontrer une parfaite connaissance de la législation relative au mécénat en France
- Identifier des mécènes potentiels adaptés à leur projet
- Bâtir une stratégie d'approche et de suivi efficace

#### L'ESSENTIEL DE CE PROGRAMME

- Connaître l'environnement et l'état du mécénat d'entreprise en France : informations économiques, juridiques, administratives et chiffres-clés
- Maîtriser le cadre juridique et fiscal en France : mécénat vs sponsoring, éligibilité au mécénat, législation fiscale
- Identifier les motivations et logiques des entreprises mécènes : image, RSE, communication interne, stratégie marketing,...
- Appréhender les techniques de recherche d'entreprises mécènes sur son territoire, en adéquation avec toutes les dimensions du projet (positionnement, analyse Swot,...)
- Définir son offre de mécénat et les contreparties associées
- Elaborer ses différents outils de prospection : dossier de mécénat, mails d'approche, contacts téléphoniques, invitations,...
- Assurer un suivi de son action de prospection
- Concrétiser le partenariat et établir un contrat
- Pérenniser ses relations partenariales

#### PUBLICS

Cette formation pratique et réflexive s'adresse à • tout professionnel en charge de la gestion d'un projet et de la recherche de financements privés (fonctions d'administration, communication, relations publiques), • exerçant en particulier dans des petites et moyennes structures artistiques et culturelles • ou au sein de collectivités territoriales (*procédure d'agrément au CNFEL en cours*)

#### MÉTHODOLOGIE

Apports théoriques  
Animation interactive  
Réflexions collectives / Echanges d'expériences  
Travail d'équipe / Exercices pratiques

#### DOCUMENTATION

Documents sur le cadre juridique et fiscal et l'état du mécénat en France / Synthèse méthodologique et autres sources d'information

# INFORMATIONS PRATIQUES



AQUITAINE CULTURE — Organisme de Formation **N°72 33 09692 33**

## PRISE EN CHARGE - FINANCEMENT

**Intermittent du spectacle, salarié, agent de la fonction publique territoriale, indépendant, demandeur d'emploi...** vous pouvez bénéficier d'une prise en charge du coût de votre formation.

Suivant votre situation professionnelle, possibilités de financement par

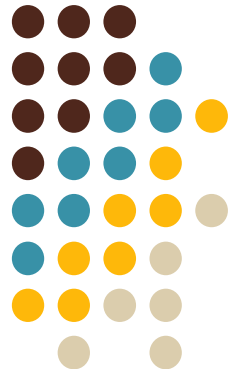
- l'AFDAS • l'OPCA de votre employeur (UNIFORMATION, FAFIEC,...) dans le cadre d'un plan de formation ou d'un CIF (congé individuel de formation) • PÔLE EMPLOI (AIF - aide individuelle à la formation, ...) • etc.

— NOUS CONSULTER

**VOTRE CONTACT** • **Florian Bessouat**, *Chargé de la formation*

A votre disposition pour vous informer sur le programme et vous guider dans les modalités de prise en charge par les différents organismes

**09 82 51 00 86** • [developpement@aquitaineculture.org](mailto:developpement@aquitaineculture.org)



## MÉTHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE GÉNÉRALE

Apports théoriques / Notions clés / Méthodologies spécifiques de travail

Réflexions collectives / Echanges d'expériences

Etudes de cas / Exercices pratiques

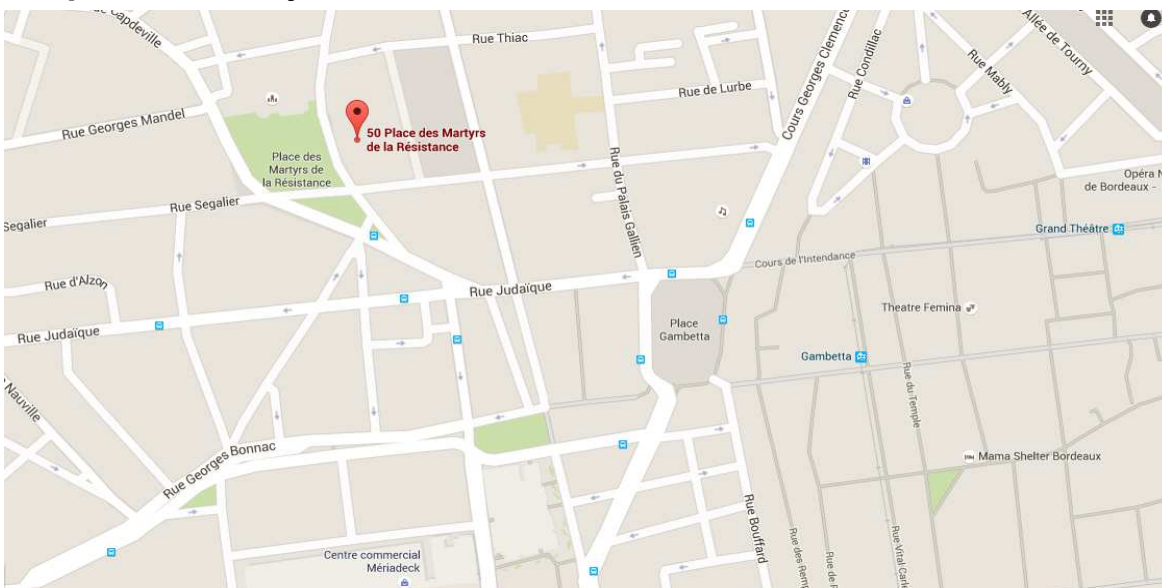
**NOMBRE DE PARTICIPANTS / SESSION** 12 personnes maximum

**EVALUATION** Une attestation de formation est délivrée à l'issue de chaque module.

**LIEU DE FORMATION** • Bordeaux

## AQUITAINE CULTURE

**50, place des Martyrs de la Résistance - Bordeaux (33)**



**Inscription** des bénéficiaires par mail à [developpement@aquitaineeculture.org](mailto:developpement@aquitaineeculture.org)

**Les prix** sont donnés à titre indicatif et l'Association Aquitaine Culture se réserve le droit de les modifier sans préavis. Le prix payé par le(s) bénéficiaire(s) sera celui indiqué sur les tarifs en vigueur au moment de sa candidature. Sauf dispositions particulières, les formations sont payables au comptant lors de l'inscription.

- En cas de paiement effectué par un organisme paritaire collecteur agréé (OPCA), il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la prise en charge des frais de formation par l'organisme qu'il aura désigné. Dans le cas d'une prise en charge partielle, le participant s'acquittera de la différence et dans le cas de non-prise en charge, il s'acquittera du paiement total.
- Tant que les frais d'inscription n'ont pas été acquittés dans les conditions définies ci-dessus, l'association Aquitaine Culture se réserve le droit de disposer librement des places retenues par le bénéficiaire.

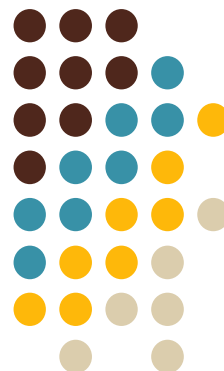
**Propriété intellectuelle** - Toute reproduction des outils, même partielle, est interdite.

**Documents légaux** - La facture est adressée à l'issue de la formation ou de la première partie de la formation. L'attestation de présence peut être fournie sur demande après la formation. Pour chaque inscription à une formation, une convention de formation professionnelle, établie sur demande et selon les textes en vigueur, vous est adressée en 2 exemplaires, dont un est à nous retourner signé et revêtu du cachet de votre organisation.

**Annulation** - Dans le cas où le nombre de participants serait pédagogiquement insuffisant pour le bon déroulement de la session, L'Association Aquitaine Culture se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation au plus tard 8 jours avant la date prévue, et ce, sans que sa responsabilité puisse être mise en cause. En cas d'annulation pure et simple ou de son report à une période supérieure à un mois, le prix versé à l'Association Aquitaine Culture sera remboursé au client. Dans tous les cas, l'annulation ou le report de la manifestation ne pourra donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

Toute annulation du participant doit être notifiée par mail le plus rapidement possible. En cas d'annulation de 3 à 15 jours avant la formation, 20% du montant du stage sera facturé pour frais de dossier. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrés avant la formation, la totalité du prix sera facturée, sauf en cas de force majeure dûment constatée.

En cas d'abandon par le stagiaire en cours de formation pour un motif autre que la force majeure dûment reconnue, le montant correspondant aux prestations de formation non exécutées sera facturé par l'Association Aquitaine Culture à titre de dédit.



## Tarifs

Adhérents Aquitaine Culture	400 € TTC * par journée de formation
Non-adhérents Aquitaine Culture	450 € TTC par journée de formation

### NOUVEAUTE 2016/2017

**Pass Formations** 950 € TTC (accès à l'ensemble des formations)

Valable uniquement pour une personne sur une seule des 2 sessions par formation prévues dans ce programme. Une structure pourra, dans ce cadre, être représentée par des personnes différentes selon les formations.

En sus du prix du Pass, l'adhésion annuelle à Aquitaine Culture est obligatoire : 20 € minimum pour une personne physique (10 € minimum pour les demandeurs d'emploi, étudiants, bénéficiaires des minima sociaux) - 150 € minimum pour une personne morale (associations, coopératives, établissements publics...)

\* Un adhérent ne peut pas être bénéficiaire du Fonds de dotation Aquitaine Culture la même année.